

ETAMPES



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de convocation : 18 JUIN 2025

Délibération n° VI-DEL-2025-042

Date d'affichage : 18 JUIN 2025

Nombre de membres en exercice : 35

Présents : 25

Votants : 31

Objet : Dénomination d'une voie « impasse sous les Roches » - Hameau de Valnay

L'an deux mille vingt-cinq, le 25 juin à 19 heures 45, le Conseil municipal, dûment convoqué, s'est réuni à la salle du rez-de-chaussée de la Maison des Services Publics Municipaux – 12, Carrefour des Religieuses – 91150 ETAMPES, sous la présidence de Mme Marie-Claude GIRARDEAU, 1^{ère} Adjointe au Maire,

ETAIENT PRESENTS :

Mme	Marie-Claude	GIRARDEAU	1 ^{ère} Adjointe au Maire
Mme	Elisabeth	DELAGE	3 ^{ème} Adjointe au Maire
M.	Gilbert	DALLERAC	4 ^{ème} Adjoint au Maire
Mme	Françoise	PYBOT	5 ^{ème} Adjointe au Maire
Mme	Maïram	SY	6 ^{ème} Adjointe au Maire
M.	Jean-Michel	JOSSO	9 ^{ème} Adjointe au Maire
M.	Joël	NOLLEAU	Conseiller municipal
Mme	Claude	MASURE	Conseillère municipale
Mme	Paola	LEROY	Conseillère municipale
M.	Franck	COENNE	Conseiller municipal
Mme	Sabah	AÏD	Conseillère municipale
M.	Olivier	SIGMAN	Conseiller municipal
M.	Patrick	JULISSON	Conseiller municipal
M.	Joseph	ZOGBA	Conseiller municipal
M.	Dramane	KEÏTA	Conseiller municipal
Mme	Nathalie	PABOUDJIAN	Conseillère municipale
M.	Mostefa	GHENAÏM	Conseiller municipal
M.	Gilles	BAYART	Conseiller municipal
Mme	Virginie	TARTARIN	Conseillère municipale
Mme	Emmanuelle	ROYERE	Conseillère municipale
M.	Mathieu	HILLAIRE	Conseiller municipal
Mme	Camille	BINET-DEZERT	Conseillère municipale
M.	Jacques	CORBEL	Conseiller municipal
M.	Maxime	MARCELIN	Conseiller municipal
M.	Grégoire	TURLOTTE	Conseiller municipal

ETAIENT ABSENTS REPRESENTES : M. Franck MARLIN représenté par Mme Marie-Claude GIRARDEAU, M. Fouad EL M'KHANTER représenté par M. Gilbert DALLERAC, M. Gérard HEBERT représenté par M. Jean-Michel JOSSO, Mme Fatos KEBELI représentée par Mme Nathalie PABOUDJIAN, Mme Maryline COMMEIGNES représentée par Mme Camille BINET-DEZERT, Mme Isabelle TRAN QUOC HUNG représentée par M. Grégoire TURLOTTE

ETAIENT ABSENTS : Mmes Kadiatou LY, Sana AABIBOU MM. Medhi MEJERI, Tarik MEZIANE

SECRETAIRE DE SEANCE : Mme Elisabeth DELAGE

Accusé de réception en préfecture
091-219102233-20250625-VI-DEL-2025-042-DE
Date de télétransmission : 30/06/2025
Date de réception préfecture : 30/06/2025

Le Conseil municipal,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L2121-29 alinéa 1 qui prévoit que le Conseil municipal règle par ses délibérations les affaires de la Commune,

Vu la loi n° 2022-217 du 21 février 2022 relative à la différenciation, la décentralisation, la déconcentration et portant diverses mesures de simplification de l'action publique locale, dite « loi 3DS » et notamment l'article 169,

Vu la loi n° 2016-1321 du 7 octobre 2016 pour une République numérique,

Vu l'avis de la Commission Politique de la Ville et des Quartiers en date du 17 juin 2025,

Considérant qu'il appartient au Conseil municipal de dénommer des voies communales, y compris des voies privées ouvertes à la circulation,

Après en avoir délibéré, par 26 voix pour, 1 voix contre (M. CORBEL) et 4 abstentions (MM HILLAIRE, GHENAÏM, Mmes BINET-DEZERT, COMMEIGNES),

- Adopte la nouvelle dénomination de « l'Impasse sous les roches » au Hameau de Valnay,
- Autorise Monsieur le Maire à signer toutes les pièces nécessaires à l'exécution de la délibération


Pour le Maire empêché
Marie-Claude GIRARDEAU
1ère Adjointe au Maire



La présente délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux auprès du Tribunal Administratif de Versailles dans un délai de 2 mois à compter de sa publication : - 1^{er} JUIL. 2025 et de sa réception par le représentant de l'Etat.

Accusé de réception en préfecture
091-219102233-20250625-VI-DEL-2025-042-DE
Date de télétransmission : 30/06/2025
Date de réception préfecture : 30/06/2025